

Article

« L'infinifif en anglais : to et la personne »

Patrick Duffley

Revue québécoise de linguistique, vol. 17, n° 1, 1988, p. 55-70.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/602613ar>

DOI: 10.7202/602613ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'INFINITIF EN ANGLAIS: TO ET LA PERSONNE

Patrick Duffley

Si on parcourt la description du verbe fournie par une grammaire, on y trouvera une distinction — qui a une longue tradition — entre des formes «personnelles» et des formes «non personnelles» ou «impersonnelles» du verbe (cf Grevisse 1980: 710). En grammaire anglaise, on appelle ces formes «finite» et «non-finite»¹, mais la distinction entre les deux demeure essentiellement la même. L'infinitif, dont il sera question dans cette discussion, représente la forme «non finie» par excellence. En effet, il a été désigné comme un 'infinitif' parce que, aux yeux des grammairiens, il était «that form of the verb which expresses the being, action, or passion in an unlimited manner, and without person or number», comme l'explique Brown (1884: 336) dans sa *Grammar of English Grammars*. Ceci ferait donc de l'infinitif une forme verbale dont la personne grammaticale serait complètement absente.

À nos yeux, cependant, cette présomption de l'absence complète de la personne qui se cache sous la terminologie couramment employée par linguistes et grammairiens doit être remise en question. Pour soutenir que la personne soit absente de l'infinitif, il faut d'abord savoir ce que l'on entend par «personne», et, au sens qu'au moins un linguiste — Gustave Guillaume — donne à ce terme, l'infinitif et les deux participes ne sont pas du tout «impersonnels». Nous nous proposons dans ces pages premièrement d'exposer pourquoi nous croyons, avec Guillaume, que l'infinitif fait partie du paradigme grammatical de la personne, et ensuite de montrer comment cette hypothèse peut jeter un éclairage nouveau sur l'emploi de la particule *to* devant l'infinitif en anglais.

1. Cf Roberts 1954: 183-184, Palmer 1974: 174.

Le lecteur se demandera peut-être déjà comment il est possible de postuler la présence d'un signifié «personne» dans l'infinitif en l'absence de tout signe explicite qui le dénonce. Si le rôle de la désinence personnelle ou du sujet grammatical est de signaler la présence de la personne grammaticale (de premier, deuxième, troisième rang, etc.), n'est-on pas justifié, lorsque ces signes sont absents comme à l'infinitif, de conclure à l'absence de la personne elle aussi? La réponse à cette question est négative; elle appelle cependant des considérations plus générales sur le rapport entre le signe et le signifié² qu'il serait opportun d'évoquer avant d'entrer en propos.

Considérons le pronom sujet *I* de l'anglais. Tout le monde s'accorde pour dire qu'il exprime à la fois la notion de 'première personne du singulier' et celle de 'cas sujet'³. Or, si on regarde le signe lui-même, on est dans l'impossibilité de le découper en deux parties dont l'une signifierait la personne et l'autre la fonction. *I* signifie ces deux notions en bloc, et non pas individuellement. Mais comment donc arrive-t-il à les signifier s'il ne comporte pas un signe distinct pour chaque notion? C'est que, dans le système du pronom en anglais, le signifié 'personne' ne se trouve jamais sans celui de 'fonction'. Il suffit donc d'avoir un signe distinct pour exprimer le bloc 'première personne du singulier + cas sujet' (*I*), et un autre pour signifier le bloc 'première personne du singulier + cas complément' (*me*), sans aucune nécessité de donner un signe distinct à chacun de ces deux éléments.

Pour détecter la présence d'un signifié dans de telles conditions, il faut donc chercher d'autres indices que ceux donnés par le signe lui-même en isolation: il faut opposer le mot — au plan du signifié — à d'autres mots correspondant à des positions différentes mais apparentées dans le système. Dans le cas de *I* ci-dessus, on dépiste le signifié 'cas sujet' en l'opposant à *me*, et celui de 'première personne du singulier' en l'opposant à *you, he, we*, etc. Cette manière particulière d'analyser le signifié est imposée par la systématique de l'anglais, qui est celle des langues indo-européennes où les signifiés grammaticaux de personne, mode, aspect, genre, etc. se

2. Guillaume emploie le terme «signe» pour désigner la partie physiquement percevable du vocable, et «signifiant» pour le complexe «signe» + «signifié». Le signifié représente la partie mentalement percevable.

3. Nous ne prétendons pas décrire le signifié de puissance de *I* par ces termes - ce qui exigerait un exposé des systèmes de la personne et de la fonction - mais uniquement de signaler la présence de deux signifiés distincts sous le signe en question.

trouvent toujours regroupés ensemble pour constituer les parties du discours. Nous verrons plus loin les conséquences de ceci pour l'infinitif; il suffit pour le moment de retenir que, dans les langues indo-européennes, le signe n'est pas un simple calque du signifié grammatical. À cause de cela, on ne peut pas conclure à l'absence d'un signifié en anglais en se basant uniquement sur l'absence d'un signe explicite et univoque pour le dénoncer.

Revenons donc à la question de la personne de l'infinitif. Lorsque l'on parle de la première, deuxième ou troisième personne du verbe, on fait allusion évidemment à l'être qui fait l'action ou qui se trouve dans l'état exprimé par le verbe et à son rôle dans l'acte d'allocution (locuteur, interlocuteur, être dont il est parlé uniquement, etc.). Guillaume conserve bien sûr cette notion de la personne définie selon le rang allocutoire. Cependant, il donne du terme «personne» une définition beaucoup plus générale, dont voici une des formulations les plus caractéristiques:

La personne est le support que cherche pour elle-même toute signification produite, toute signification apportée.
(Conférence du 20 janvier 1944a, p.1 ms)

La personne est définie ici dans le cadre de l'analyse guillaumienne du mécanisme d'incidence caractéristique des parties du discours prédicatives: la personne, c'est le support de l'incidence, c'est-à-dire ce dont l'apport de signification lexicale contenue dans le mot se dit.

Cette formulation appelle quelques commentaires. Chaque mot appartenant aux parties du discours prédicatives (substantif, adjectif, verbe et adverbe) apporte toujours, selon Guillaume, un signifié lexical à la phrase à laquelle il s'intègre. Soit, afin de donner une illustration, l'adjectif *greenish* dans la phrase *The rocks were covered with greenish slime*. Son signifié lexical peut être paraphrasé comme étant plus ou moins la notion de 'tirant sur le vert'. Or, ce signifié lexical, étant abstrait de l'expérience que nous avons de la réalité, est fait pour se dire de tout objet d'expérience qui correspond à son contenu. La personne, au sens très général que lui donne Guillaume, n'est rien d'autre que la représentation grammaticale de l'objet d'expérience dont le signifié lexical du mot se dit. Dans le cas de l'adjectif *greenish* dans la phrase ci-dessus, pour découvrir ce dont se dit son signifié lexical, il faut faire appel à un autre mot, le substantif *slime*. C'est pour cela que Guillaume caractérise l'adjectif comme ayant l'incidence «externe»: pour découvrir ce dont il se dit, il faut

prendre en considération un autre signifié lexical que celui qu'il apporte à la phrase lui-même.

Dans le substantif, selon Guillaume, l'incidence est «interne», et la personne est «endo-sémantique» (Conférence du 20 janvier 1944a, p. 2 ms.). Par là il veut dire que la signification apportée par un substantif est un concept qui se dit d'un support dont le concept désigne la nature: le substantif *house*, par exemple, ne peut se dire que d'un support qui correspond à un être ayant la nature d'une maison. Le substantif est donc la partie du discours dont on se sert pour nommer les êtres. Dans le cas du verbe, par contre, l'«incidence» n'est plus interne mais «externe», comme avec l'adjectif, et la personne, «exo-sémantique» (Guillaume, *ibid.*): la signification apportée par un verbe est un procès ou un événement et peut se dire de supports de natures très différentes, étant donné qu'il ne désigne pas la nature de son support. On trouvera donc: *the child ran across the room, the mouse ran across the room, the spider ran across the room*, etc. L'apport notionnel du verbe *ran* ne sert pas à nommer ce dont on parle mais à lui imputer une action. C'est dans ce sens qu'on peut dire que le support de la signification lexicale du verbe n'est découvert «qu'en passant à l'extérieur de la signification produite» (Guillaume, *ibid.*): la simple considération de l'idée de «running» ne produit pas une image de ce dont cette idée se dit; il faut faire intervenir un autre signifié ('child', 'mouse', 'spider') pour obtenir cette image.

L'extériorité du support par rapport au lexème verbal est assez claire dans le cas des formes dites personnelles; on leur reconnaît généralement un caractère prédicatif:

The grammatical function of a finite verb is to serve as a predicate word, that is, in an ordinary affirmative sentence to state something about the subject of the sentence... (Sweet 1952: 93)

C'est moins clair toutefois pour l'infinitif, qui n'admet pas de sujet grammatical ni de désinences personnelles pour signifier la personne exo-sémantique dont son lexème se dit. En plus, l'infinitif peut même fonctionner syntaxiquement de la même façon que le substantif, que nous venons de caractériser comme ayant la personne endo-sémantique et l'incidence interne. Ceci est le cas en:

- (1) *To run* was foolish,

où non seulement l'infinitif joue le rôle de sujet, mais en plus il semble nommer ce dont le verbe principal se dit, ce qui est caractéristique des mots qui comportent la personne endo-sémantique. Un examen attentif du sémantisme et du fonctionnement syntaxique de l'infinitif révèle cependant que celui-ci comporte bel et bien une personne exo-sémantique, même si celle-ci n'existe pas sous exactement les mêmes conditions qu'aux autres formes du verbe.

Premièrement, en ce qui a trait au sémantisme de l'infinitif, on observe que, même lorsqu'il fonctionne comme le «nom du verbe» (Guillaume 1974: 200), il ne produit pas l'impression d'une incidence strictement interne à une personne endo-sémantique comme c'est le cas pour le substantif. Dans (1) ci-dessus par exemple, *to run* suscite une image non seulement d'un procès mais aussi de quelqu'un qui est impliqué dans ce procès, qui pourrait s'identifier avec *I, you, he, we* ou *they* selon le contexte. Comme l'a signalé Moignet pour l'infinitif français:

Courir implique l'idée de coureurs éventuels que n'implique pas le substantif *course*. (Moignet 1973: 125)

Dans (1) c'est donc l'idée complexe 'for me (you, him, etc.) to run' qui représente ce dont le verbe principal se dit.

Pour ce qui est de son fonctionnement syntaxique, deuxièmement, on voit l'infinitif se combiner avec les mêmes adverbes que les formes d'indicatif:

- (2) a. *They ran quickly*
 b. *To run so quickly* was foolish.

Or, si on analyse l'adverbe comme ayant une incidence externe de deuxième degré dans le premier cas, on ne voit pas pourquoi on ne ferait pas la même chose dans le deuxième. L'adverbe en rapport avec l'infinitif serait alors incident au mouvement d'incidence de l'apport verbal à son support externe, la personne exo-sémantique.

La présence de cette personne dans l'infinitif semble enfin la seule façon de rendre compte des emplois où celui-ci est en rapport avec un «attribut du sujet» (cf. Le Flem 1984: 214):

(3) All he wanted to do was to stay *warm*.

Il est évident ici que *warm* ne se dit pas du procès 'stay' mais plutôt de la personne à laquelle ce procès est imputé, à savoir 'him'.

L'infinitif implique donc une incidence à un support qui n'est pas déjà compris dans son signifié lexical, c'est-à-dire il comporte la personne exo-sémantique comme toute autre forme verbale. Or, dans le cas des formes des modes indicatif et subjonctif, la personne exo-sémantique est rendue visible par une désinence et/ou par un pronom sujet. Il y a donc lieu de se demander pourquoi la personne possède un signe dans le cas des formes «personnelles» mais en est dépourvue dans le cas de l'infinitif.

La réponse à cette question est à trouver dans le fait que la personne exo-sémantique n'existe pas sous les mêmes conditions à l'infinitif qu'aux autres formes du verbe. En effet, aux modes personnels on voit la personne-support du verbe varier en rang, variation qui implique une définition de celle-ci par rapport au moi, au locuteur: le procès est imputé au locuteur lui-même (*I run*), à son interlocuteur (*you run*), etc. Or, la personne-support de l'infinitif ne comporte aucune variation de ce genre: *to run* n'exige aucun rapport syntaxique avec un sujet qui définirait le rang de celle-ci par rapport au locuteur, et peut même faire référence à n'importe quel support susceptible de réaliser le procès qu'il dénote:

(4) *To run* a marathon takes courage.

La phrase que nous venons de citer s'applique à tout être qui a pu ou pourrait éventuellement réaliser l'action de courir.

Tout cela suggère que la personne se trouve à un état de moindre définition à l'infinitif qu'aux formes du subjonctif et de l'indicatif. Plus précisément, il semble s'agir d'une personne grammaticale conçue sans distinction de rang. Or, à première vue, rien n'exclut a priori la possibilité que la personne grammaticale — c'est-à-dire le support de la signification lexicale du verbe — puisse être conçue de cette façon, sous une forme tout à fait générale qui ne fait pas état de la distinction entre les premier, deuxième, troisième rangs, etc.: sous ces conditions, la personne représenterait encore ce dont le verbe se dit, mais le résultat serait en quelque sorte un verbe qui ne se dit d'aucune personne en particulier, ce qui semble bien être le cas de

l'infinitif. L'existence d'un état de moindre définition de la personne a en effet été évoquée par Guillaume, qui postulait une «personne généralisée» pour l'infinitif:

Un troisième cas d'incidence existe relativement à la personne. C'est l'incidence à la personne généralisée, non spécifiée, qui n'est expressément ni 1ère, ni 2ème, ni 3ème, mais la somme virtuelle des trois, au sein de laquelle elles apparaissent non réalisées distinctement, non séparées. La personne généralisée condense en elle les trois personnes qui existent en elle en puissance de séparation.

Cette incidence du sémantème à la personne généralisée produit les formes du verbe avoisinant le nom, les formes quasi nominales, dont l'infinitif est l'exemple le plus typique.⁴ (Conférence du 16 avril 1942a, p.11 ms.)

Étant donné cet état de définition de la personne de l'infinitif, la raison pour sa moindre visibilité se laisse facilement percevoir. La personne généralisée n'a pas besoin de signe pour la simple raison qu'il n'y a aucune variation de rang à signifier. Nous verrons plus loin un autre facteur qui motive l'absence de signe explicite de la personne ici.

Ayant démontré la plausibilité de postuler la présence d'une personne généralisée exo-sémantique dans l'infinitif et suggéré pourquoi celle-ci n'est pas signifiée explicitement par la forme du verbe, nous nous proposons maintenant d'examiner une des caractéristiques de l'infinitif anglais à la lumière de cette hypothèse: l'utilisation de *to* dans certains de ses emplois. Afin de faire ceci, il faut premièrement examiner de plus près ce que signifie cette particule.

Le signifié apporté par *to* dans son emploi avec l'infinitif peut s'observer le plus clairement dans des contextes où il est possible d'opposer sa présence à son absence. L'étude de ce type de contexte montre que *to* est le signe que le procès

4. Ceci constitue un argument de plus en faveur de la place que Guillaume assigne à l'infinitif - et à tout le mode quasi nominal - dans la chronogenèse: si les formes du quasi nominal surgissent plus tôt dans l'opération de construction de l'image-temps, il est normal que la personne s'y trouve moins définie par rapport au locuteur, qui n'est représentée explicitement à son lieu dans le temps qu'au mode indicatif.

évoqué par l'infinitif devant lequel il est employé est conçu comme postérieur à un autre point de repère. Voyons quelques exemples.

Un des contextes où l'effet de *to* est le plus facile à saisir est celui après le verbe *have*:

- (5) a. He had four examiners *ask* him all kinds of questions.
 b. He had four examiners *to ask* him all kinds of questions.

En (5a) tout d'abord, l'on remarque que *have* signifie 'expérience, undergo', de sorte que la survenance des deux événements évoqués par les verbes *have* et *ask* doit être conçue comme simultanée. On comprend que la personne désignée par *he* a effectivement eu l'expérience de se faire poser un tas de questions, cette expérience étant nécessairement contemporaine avec le déroulement de l'interrogatoire. En (5b), par contre, le rapport entre les événements *have* et *ask* n'est pas du tout représenté de la même façon. L'emploi de *to* y indique qu'il faut concevoir *ask* comme la finalité du fait d'avoir quatre examinateurs. Ceci se vérifie dans le fait que (5b), à l'encontre de (5a), ne dit pas si l'événement *ask* s'est réellement produit ou non. *To* sert donc ici à introduire la notion de but ou de finalité.

En plus de ces deux notions, la postériorisation introduite par *to* peut aussi prendre l'allure d'une évocation de l'infinitif comme le résultat ou conséquence d'une autre action. Ceci est le cas, par exemple, avec le verbe *help* lorsque celui-ci est suivi de *to*:

- (6) The Bonaventure was quivering and lurching like an old spavined mare. Her stern was down and a sharp list helped us *to cut* loose the lifeboat, which dropped heavily into the water. (BUC N21 0150 14)

Dans cet exemple le mouvement du bateau (*a sharp list*) est évoqué comme une condition préalable qui a permis aux passagers de couper la corde. Ceci contraste avec:

- (7) Weld contributed to the anti-slavery convictions of such men... and helped *provide* ideas which underlay Harriet Beecher Stow's *Uncle Tom's Cabin*, (BUC D14 1780 6)

où l'aide apportée consiste plutôt à réaliser une partie de l'action même de fournir des idées. Erades (1950: 123) résume bien la distinction qu'on observe avec *help* lorsqu'il fait remarquer que *Will you help me get these letters addressed?* «Can only mean one thing, viz. Will you share with me the work of addressing them?», alors que *Will you help me to get these letters addressed?* admet aussi l'interprétation que «the help may be afforded by some other means, such as relieving the speaker of other duties or tasks». La présence de *to* après *help* indique donc que l'aide dont il est question dans la phrase est conçue comme une condition, et la réalisation de l'événement de l'infinitif comme une conséquence de cette aide. L'effet de postériorisation s'observe alors très clairement ici également.

Enfin, dans n'importe quel contexte où l'infinitif avec *to* est en relation avec un autre verbe, ce même type de rapport se laisse percevoir. Quelques exemples où le contraste avec l'infinitif sans *to* n'est pas possible complèteront l'échantillon des emplois:

- (8) He wants, wishes, desires *to leave*. (L'objet d'un désir vient après l'existence du désir.)
- (9) He attempted, endeavoured *to explain* it to me.
(L'infinitif évoque le but visé par les efforts.)
- (10) He asked, told, ordered, commanded them *to open* the door.
(Ils n'ont pas nécessairement fait ce qui était commandé.)
- (11) The car needs *to be fixed*.
(Le besoin existe déjà mais la réparation n'est que future.)
- (12) I managed *to stand up*.
(*Manage* évoque les efforts qui ont mené à la réalisation de *stand up*.)
- (13) She lived *to be* 100.
(100 évoque le terme auquel sa vie a mené.)

- (14) Ice caused the aerator *to overload*, straining the drive belts.
(BUC J70 0930 2)
(L'effet suit la cause: la glace était là d'abord et cette condition a provoqué une surcharge.)
- (15) His voice and hand quivered: his large nostrils dilated; still I dared *to speak*: «Sir, your wife is living.»(Brontë 1848: 622)
(*Dare* évoque l'action de faire appel à son courage et de passer à l'action à partir d'un état de non action. (cf. Cotte 1982b: 64))

Dans tous ces cas donc l'événement de l'infinitif avec *to* est postériorisé par rapport à celui du verbe auquel il est subordonné: il y a une relation avant/après entre deux événements.

Toutefois l'infinitif ne s'emploie pas toujours en rapport avec un autre verbe; il lui arrive parfois de se trouver syntaxiquement isolé et c'est dans ces cas que l'hypothèse de la personne généralisée permet de jeter une lumière nouvelle sur le rôle de *to*. En voici deux exemples:

- (16) Oh, *to be* in England
Now that April's there!(Jespersen 1940: 330)
- (17) ...but he was differently designed, full of desires and aspirations, itching at the fingers, lusting with the eyes, whom the whole variegated world could not satisfy with aspects. The true life, the true bright sunshine, lay far out upon the plain. And O! *to see* this sunlight once before he died! *to move* with a jocund spirit in a golden land! *to hear* the trained singers and sweet church bells, and see the holiday gardens! (cf. Jespersen, *ibid.*)

En dépit de l'indépendance syntaxique de l'infinitif dans ces emplois, on a néanmoins l'impression que, ici également, *to* postériorise l'événement par rapport à quelque chose: dans les deux phrases citées ci-dessus on comprend que l'événement de

l'infinitif fait l'objet d'un souhait. Ceci correspond à l'analyse de Jespersen, qui observe que l'infinitif s'emploie ici pour exprimer «a wish or longing»⁵ Or, si tel est le cas, l'événement de l'infinitif est nécessairement prospectif, encore à venir, d'où l'impression d'un après. Il est évident toutefois que l'infinitif n'évoque plus dans ces exemples un événement qui est postériorisé par rapport à un autre événement: il n'est subordonné à aucun verbe ou autre élément dans la phrase. La question se pose donc de savoir par rapport à quoi l'événement de l'infinitif serait représenté comme un après dans ce type d'emploi.

Une réponse satisfaisante à cette question est possible si on tient compte de la présence d'une représentation de la personne dans la morphologie de l'infinitif. On peut voir, alors, qu'en (16) et (17) ci-dessus l'événement qu'exprime l'infinitif est représenté comme un après par rapport à la position dans le temps, quelle qu'elle soit, occupée par sa personne-support. Ceci permet de comprendre non seulement pourquoi on voit apparaître les pronoms *I* et *he* dans les paraphrases de (16) et de (17), mais en plus pourquoi l'infinitif est senti comme l'objet d'un souhait: son support — le locuteur en (16), 'he' en (17) — est représenté comme étant avant, comme visant la réalisation de l'événement, au moment du temps suggéré par le contexte — le présent de parole en (16), un moment du passé en (17). Le point de départ du mouvement d'un avant à un après signifié par *to* est donc déterminé dans ces emplois non pas par la position dans le temps d'un autre événement qui lui est antérieur, comme c'est le cas dans tous les emplois considérés précédemment, mais uniquement par le lieu dans le temps qu'occupe le support de l'infinitif relativement à la réalisation de l'événement évoqué par celui-ci. Il y a donc — comme le laissent prévoir les impressions sémantiques en jeu — une unité fondamentale entre les effets de sens de l'infinitif avec *to* dans cet emploi et dans les autres, unité que l'hypothèse de l'incorporation d'une représentation de la personne dans l'infinitif permet de saisir de façon beaucoup plus précise. Cette unité repose sur un mouvement, dénoncé par *to*, d'un avant à un après (ce dernier étant toujours l'événement de l'infinitif).

Ce n'est pas tout cependant: si on regarde les choses de plus près, on s'aperçoit que la relation entre le mouvement signifié par *to* et la position temporelle du

5. L'exemple (16) est le début du poème «Home thoughts, from abroad» de Browning, où la notion de désir est claire.

support de l'infinitif qu'on observe ici se retrouve nécessairement dans tous les autres emplois de l'infinitif avec *to* aussi. Aussi, par exemple, en *I want to leave* le support de *leave* est-il situé dans le présent comme actualisateur de l'état 'want', ce qui le situe avant la réalisation de l'événement qu'exprime l'infinitif. En *I want him to leave*, où le support de *leave* ('him') n'est pas impliqué comme sujet de *want* mais comme objet, le rapport temporel reste le même: 'he' est l'objet d'un désir dans le présent mais il n'est pas encore engagé dans l'événement 'leave'. Dans la phrase *He persuaded me to cut the rope*, pour prendre un autre cas, le locuteur est représenté comme ayant été l'objet de persuasion avant de se décider à couper la corde. De même en *He managed to cut the rope*, *managed* évoque une période plus ou moins longue d'efforts que 'he' a dû traverser avant de parvenir à réaliser l'événement *cut*. Et ces verbes sont typiques d'un très grand nombre d'autres.

Même les emplois de l'infinitif après adjectifs et substantifs sont susceptibles d'analyse en termes d'un mouvement du support implicite de l'infinitif vers le lieu dans le temps de l'événement. En:

(18) He is qualified *to handle* this case. (Jespersen 1940: 262)

par exemple, la qualité *qualified* est appliquée à 'him' même si on ne sait pas s'il aura jamais l'occasion de s'occuper de la cause en question. La même chose est vraie de *free, fit, apt, able* et de beaucoup d'autres adjectifs (cf. Jespersen, *ibid.*) qui dénotent une qualité du support qui le prédispose à réaliser l'événement de l'infinitif d'une certaine façon. Les substantifs qui se construisent avec *to* + infinitif ont tous aussi comme caractéristique d'impliquer que le support de l'infinitif est situé avant la réalisation de l'événement qu'il exprime: ils peuvent évoquer soit un état ou une qualité qui prédispose le support à réaliser cet événement (*willingness, desire, ability, etc.*), soit une action qu'il fait qui l'empêche ou pourrait l'empêcher de le réaliser (*hesitation, refusal, reluctance, etc.*), soit quelque chose dont il a besoin pour passer à l'action (*right, permission*), soit une circonstance favorable à l'événement (*chance, occasion*), etc. (cf. Friedrich 1961: 34-37).

Plus haut, nous avons décrit le rôle de *to* en termes de la postériorité d'un événement par rapport à un autre. Nous pouvons maintenant le formuler en des termes beaucoup plus généraux. En effet, cette particule semble répondre à un problème de représentation qui se pose chaque fois qu'on emploie l'infinitif, à savoir

comment situer celui-ci par rapport à son support. Étant la forme la plus virtuelle du verbe anglais, l'infinitif donne au locuteur, en langue, la possibilité de représenter, à n'importe quel lieu dans le temps, l'incidence de l'entier du procès à son support en excluant toute représentation d'une incidence déjà amorcée au moment à partir duquel le procès est vu caractériser son support. Or, si l'on veut situer le support *avant* la phase d'incidence du procès et non pas dedans, il faut avoir recours à *to*. Le sens lexical de cette préposition le rend en effet parfaitement apte à exprimer la phase d'actualisation du procès comme une position dans le temps postérieure à celle où le support est représenté. Car qu'est-ce *the place one goes to*, par rapport au lieu de départ, sinon *the place where one will be later*? Pour signifier l'après au moyen de *to*, on n'a donc qu'à transposer l'impression spatiale dans le temps.

En plus d'être apte à signifier l'après à cause de son signifié lexical, *to* convient également à cet emploi à cause de son signifié grammatical. Si la préposition est «le mot de langue destiné à intervenir en discours entre deux mots que sépare un intervalle non couvert par un mécanisme d'incidence en fonctionnement» (Guillaume 1971b: 154-155), on comprend la convenance de l'utilisation d'un membre de cette catégorie devant l'infinitif en anglais. Ce dernier ne prévoit en effet que l'incidence du procès à son support à l'intérieur des limites du temps d'événement; par conséquent, si le support est situé à l'extérieur de — avant — ce temps, le mécanisme d'incidence prévu par le verbe est inopérant et doit être suppléé par la préposition *to*. Toutefois, étant donné que l'intervalle couvert par *to* correspond à quelque chose d'intimement lié à l'infinitif — l'incidence même de celui-ci à son support — on a l'impression dans beaucoup d'emplois que *to* n'est pas une vraie préposition mais une sorte de «particule» qui intervient dans des contextes où on n'aurait pas besoin normalement de cette partie du discours (cf. Jespersen 1940: 157).

La préposition *to* s'emploie donc devant l'infinitif anglais à la fois pour le signifié lexical et pour le signifié grammatical qu'il apporte au contexte. Son signifié grammatical est appelé par le fait que le mécanisme d'incidence inhérent au verbe est inopérant pour établir une incidence à un support situé à l'extérieur des limites du temps d'événement; son signifié lexical, lui, est appelé par le fait que le support est représenté comme étant avant la limite du début de l'événement dans le temps. On voit donc que l'hypothèse de la présence de la «personne généralisée» dans l'infinitif permet de mieux comprendre le rôle de *to* devant celui-ci: non seulement

elle nous permet de voir comment des phrases comme (16) et (17) sont possibles, mais en plus elle permet de distinguer clairement ce que *to* apporte à l'infinitif au point de vue du signifié, tant lexical que grammatical.

Quant au signe, une dernière remarque reste à faire concernant l'absence de marque sémiologique de la personne à l'infinitif. Nous avons déjà fait observer que la personne généralisée n'a pas besoin de marque parce qu'elle ne varie pas en rang. Il faut ajouter à ceci que cette absence de sémiologie n'est possible qu'à cause de la systématique générale de l'anglais. Le cas du pronom *I* a déjà été cité pour illustrer cette systématique: même si ce pronom comporte deux signifiés différents ('première personne du singulier' et 'cas sujet') ceux-ci ne sont pas signifiés de façon distincte par le signe; pour dégager le signifié 'cas sujet' il faut donc opposer *I* à *me*, et pour dégager celui de 'première personne du singulier' on doit opposer *I* à la série *you, he*, etc. Dans le cas de l'infinitif, un raisonnement semblable s'applique. On peut dégager la présence de la personne-support *exo-sémantique* par une opposition, dans le paradigme des parties du discours, entre le verbe (*to hammer*) et le substantif (*a hammer*), celui-ci ayant une personne-support *endo-sémantique*. L'opposition, à l'intérieur du paradigme verbal, entre l'infinitif, d'une part, et les formes «personnelles», de l'autre, permet de conclure que la personne *exo-sémantique* est «généralisée» dans le premier cas, mais varie en rang dans le second. On arrive donc — par la même procédure qui amène à dire que *I* contient les signifiés 'première personne du singulier' et 'cas sujet' — à la conclusion que l'infinitif contient le signifié 'personne *exo-sémantique* généralisée', même si celui-ci n'a pas de signe explicite.

L'infinitif constitue donc un exemple intéressant des risques inhérents à l'observation du signifié linguistique. D'une part, il faut tenir rigoureusement compte du signe — et nous avons vu quelles étaient les implications pour le signifié de l'infinitif morphologique en anglais de la nécessité de l'adjonction de *to* pour représenter l'événement dans l'après. De l'autre, il ne faut jamais perdre de vue la primauté du signifié sur le signe, ce dernier étant toujours au service du premier: c'est surtout par le truchement de considérations de sémantique — d'une «sémantique grammaticale» — à propos de l'opposition nom/verbe que Guillaume est amené à la conclusion que l'infinitif possède la personne *exo-sémantique* (cf. Conférence du 20 janvier 1944a). Enfin, pour bien observer un signifié — et surtout un signifié formel

— il est également nécessaire de tenir compte de la systématique à l'intérieur de laquelle il se situe: si les signifiés formels sont intégrés pour constituer des parties du discours comme ils le sont dans les langues indo-européennes, on peut s'attendre à ce que le signe reflète cet état de choses. C'est ce qu'on observe en effet avec l'infinitif, où la personne généralisée exo-sémantique n'a pas de signe distinct pour la dénoncer, la présence du signifié 'personne' étant nécessairement concomitante avec celle des autres signifiés de mode, temps, voix et aspect qui constituent l'infinitif comme une forme appartenant à la partie du discours verbe.

Patrick Duffley
Université Laval

Références

- BRONTE, C. (1848) *Jane Eyre: An Autobiography*, London, Smith, Elder and Co.
- BROWN, G. (1884) *Grammar of English Grammars* New York, William Wood.
- BUC: *Brown University Corpus of American English* (1961).
- COTTE, P. (1982) «Autour de 'to'», *CIEREC*, Université de St-Etienne, Travaux XXXV, pp. 57-80.
- ERADES, P.A. (1950) «Points of Modern English Syntax», *English Studies* 31, p.123.
- FRIEDRICH, W. (1961) *Die Infiniten Formen des Englischen*. Munich, Max Hueber, Verlag.
- GREVISSE, M. (1980) *Le Bon Usage*, 11e éd., Gembloux, Duculot.
- GUILLAUME, G. *Conférence du 16 avril 1942a* (inédit).
- GUILLAUME, G. *Conférence du 20 janvier 1944a* (inédit).
- GUILLAUME, G. (1971b) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949, Série B*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME, G. (1974) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1949-1950, Série A*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- JESPERSEN, O. (1940) *A Modern English Grammar, Part V*, London, George Allen and Unwin.
- LE FLEM, D. (1984) «Les indépendantes infinitives du français: une remise en cause de la morphologie de l'infinitif par sa syntaxe», *Systématique du langage I*, dir. R. Lesage, Lille, Presses Universitaires de Lille, pp.210-228.
- MOIGNET, G. (1973) «Existe-t-il une proposition infinitive en français?», *Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage*, Lille, Presses Universitaires de Lille et Québec, Presses Universitaires de l'Université Laval, pp.112-133.
- PALMER, F.R. (1974) *The English Verb*, London, Longman.
- ROBERTS, P. (1954) *Understanding Grammar*, New York, Harper and Row.
- SWEET, H. (1952) *A New English Grammar, Part I*, Oxford, Clarendon.